



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

FICHE DE POSTE

Offre d'emploi - CDD de 5 mois

Technicien(ne) chargé(e) de l'instruction des déclarations de surfaces

1- Description de la structure :

La DAAF de la Guadeloupe met en œuvre l'ensemble des missions du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) exercées dans l'hexagone par les DRAAF et par les DDT et DDPP. Elle compte 95 agents répartis entre le siège à Basse-Terre, les antennes des Abymes et Marie-Galante et de l'unité territoriale de St Martin - St Barthélemy.

Le poste est proposé au sein du Service de l'Économie Agricole (SEA). Ce service est chargé du suivi des filières agricoles et de la gestion des aides communautaires (POSEI) et nationales allouées au monde agricole. Il compte 20 agents et est organisé en 3 unités : Coordination des politiques agricoles (8 agents), Filières canne banane (4 agents), Filières élevage, fruits et légumes (5 agents).

2- Description des missions :

La personne recrutée intégrera l'unité Coordination des politiques agricoles qui est en charge de la mise en œuvre de la campagne politique agricole commune (PAC), en particulier des déclarations de surfaces annuelles des agriculteurs, au niveau local.

Afin de percevoir les aides européennes de la PAC, les agriculteurs doivent déclarer leurs surfaces agricoles tous les ans. L'actuelle programmation PAC (2023-2027) est dotée d'un nouveau Système de Suivi des Surfaces en Temps Réel (3STR) permettant de suivre la nature du couvert et l'activité agricole sur les parcelles déclarées à la PAC. Ce dispositif, basé sur l'interprétation de photos satellites, permet de vérifier la conformité des surfaces déclarées. En cas de doute sur les couverts, l'administration demande une confirmation auprès des exploitants (et si besoin des justificatifs). Ce dispositif permet ainsi à l'exploitant de rectifier sa déclaration avant la phase de contrôle, dans le cadre du droit à l'erreur.

La personne recrutée participera à la mise en œuvre de la campagne PAC 2024. Ses principales missions seront les suivantes :

- Instruction graphique des télédéclarations de surfaces sur le logiciel ISIS ;
- Accompagnement des organisations professionnelles agricoles (OPA) dans la mise en œuvre du 3STR :

DAAF
Saint-Phy – BP 651
97108 Basse-Terre

Téléphone : 05 90 99 09 09
Télécopie : 05 90 99 09 10
Mèl. : daaf971@agriculture.gouv.fr
Site internet :
<http://daaf971.agriculture.gouv.fr>

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h00 et
14h-16h
Mercredi, vendredi : 8h-12h00

- Communication des informations sur les parcelles ciblées par le 3STR et des indications pour rectifier les déclarations de surfaces, le cas échéant, aux agriculteurs et OPA.

- Coordination avec l'Agence de services et paiement (ASP) ;

• Suivi quantitatif et qualitatif de la campagne d'instructions, dans un objectif général d'amélioration de la qualité des déclarations de surfaces ;

• Participation à l'organisation d'une réunion de bilan en fin de campagne PAC avec les OPA et l'ASP ;

• Réalisation de supports de communication et d'information sur la campagne PAC et le droit à l'erreur à destination des OPA

3- Formations, expériences et qualités demandées

Niveau requis : Bac +2 ou supérieur

Secteurs d'activité : agriculture, administration publique générale

Compétences :

- Bonne aptitude à travailler en équipe, avoir le sens du contact, sens de l'organisation, rigueur

- Connaissances de l'administration et du contexte agricole guadeloupéen

- Maîtrise des outils bureautiques (suite Libre Office ou Microsoft Office)

- Aisance pour l'utilisation d'outils informatiques (logiciels métiers, tels que ISIS/Télépac)

4- Conditions d'accueil

• **Lieu de travail :** résidence administrative : Siège de la DAAF à Saint-Phy (Basse-Terre).

• **Type de contrat :** CDD de 5 mois

• **Nature d'offre :** contrat de travail

• **Durée hebdomadaire de travail :** 35 h

• **Congés :** droit à congé annuel de deux jours ouvrés par mois de service effectif.

• **Salaire indicatif :** classement catégorie B + indemnité de vie chère de 40%

• **Déplacements :** ponctuels avec mise à disposition de véhicules de service

• **Dates du contrat :** du 01/08/2024 au 30/12/2024

5- Personnes à contacter

Transmission d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation **avant le 15 juin 2024** par courriel à :

Louise BAZINET, cheffe d'unité coordination des politiques agricoles et adjointe au chef du service de l'économie agricole : louise.bazinet@agriculture.gouv.fr

Alexandre DUCROT, chef du service de l'économie agricole :

alexandre.ducrot@agriculture.gouv.fr